LEVEL ONE

Cahiers du Cercle Ernest-Renan

POUR LIBRES RECHERCHES D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Paraissant tous les trois mois

Président d'honneur : Prosper Alfaric

SOMMAIRE

P. ALFARIC. *L'Excommunication* (suite)

G. ORY..... *Jésus a-t-il été crucifié ?* (suite)

CERCLE ERNEST-RENAN
3, rue Récamier - PARIS VII^e^
C. C. P. Paris 10.606-47

N° 7 - Troisième trimestre 1955 Le N° isolé : 150 F.

ORIGINE ET BUT DU CERCLE ERNEST-RENAN

Le « Cercle Ernest Renan pour libres recherches d'histoire du Christianisme » est né de propos familiers échangés entre amis sur la genèse de l'Eglise, sur certains aspects de son histoire et sur ses tendances actuelles. Il nous est vite apparu qu'il serait opportun de nous rencontrer à intervalles réguliers et de nous adjoindre des camarades animés du même esprit qui deviendraient, en toute cordialité, des collaborateurs. Ainsi a été élaboré, dès 1950, un premier programme destiné à une publicité restreinte, dont l'extrait suivant donne la substance :

« Nous sommes quelques-uns à penser qu'il serait opportun de constituer un groupe vivant et agissant, destiné à faciliter les échanges de vues et de renseignements, les recherches personnelles et la diffusion des résultats acquis, en tout ce qui concerne les origines lointaines ou proches du Christianisme, les facteurs de son évolution, la nature et la portée de son rôle social.

« Un tel organe de liaison peut être en tout temps très utile. Nous le jugeons, aujourd'hui, indispensable. D'une part, en effet, l'Eglise se montre plus entreprenante et novatrice que jamais. D'autre part, des documents inédits comme ceux des manuscrits, vraisemblablement esséniens, découverts depuis peu à l'ouest de la Mer Morte, viennent s'ajouter à ceux que nous ont déjà livrés d'autres découvertes du même genre et aux innombrables écrits, depuis longtemps connus, qui restent encore enveloppés de mystère.

« En raison du programme envisagé, notre groupe s'intitule « Cercle Ernest Renan », comme d'autres Cercle Descartes, Cercle Claude Bernard, Cercle Anatole France, Cercle Paul Langevin. Il n'a pas plus l'intention de s'en tenir à la pensée de Renan que ses pareils à celle de Descartes et de Claude Bernard, de France et de Langevin. Il veut seulement se mettre, comme eux, sous le patronage moral d'un grand esprit qui donna un bel exemple de pensée libre, de recherche audacieuse, de dévouement à la science, et qui serait le premier aujourd'hui à vouloir se dépasser lui-même.

« Tous ceux que ce programme attire seront chez nous les bienvenus. Tous sont invités à nous dire leurs désirs, à nous proposer leurs suggestions, à nous faire bénéficier de leur collaboration.

« Nos réunions seront en principe, mensuelles. Nous en donnerons un aperçu sommaire dans un « Bulletin » paraissant tous les mois.

« Par son intermédiaire, nous nous tiendrons en liaison étroite avec ceux de nos adhérents qui ne pourraient assister aux réunions. Il nous sera donc possible de recruter des adhésions en province et de constituer ainsi à travers le pays un bloc puissant d'esprits libres capables de se prononcer en connaissance de cause sur la vie et l'action des croyances communes. »

L'appel fut entendu par beaucoup et nous amena des adhésions nombreuses dont la liste n'a cessé de s'allonger et donne un total déjà imposant.

L'EXCOMMUNICATION

Ses origines, son histoire *(suite)*

par Prosper ALFARIC

A peine fut-elle revenue à Rome que son autorité décrut encore davantage, par suite de ses divisions intestines. Au bout d'un an, au début de 1378, le trône pontifical devint vacant. Un Italien, Urbain VI, fut nommé. Seulement une partie du Sacré Collège déclara l'élection invalide et nomma un autre pape, Clément VII, qui retourna en Avignon. Les deux rivaux n'eurent rien de plus pressé que de s'excommunier l'un l'autre, avec leurs adhérents respectifs. Chacun d'eux, à sa mort, fut remplacé par un autre, celui de Rome, Urbain VI par Boniface IX, celui d'Avignon, Clément VII, par Benoit XIII, et chacun des nouveaux élus lança de nouvelles excommunications contre tous ceux qui ne se ralliaient pas à sa cause. Au bout de quelque temps, ce fut bien pire. Des cardinaux dissidents des deux partis se réunirent en Concile, à Pise, en 1409,. Ils prononcèrent la déposition des deux rivaux, qu'aucun des deux, d'ailleurs, ne voulut accepter, et ils en élurent un nouveau, qui mourut peu après, mais qui eut, lui aussi, un successeur. La chrétienté eut donc simultanément trois papes, qui passaient le meilleur de leur temps à se combattre et à s'excommunier. Dans cette tragédie interminable, qui troubla profondément la chrétienté, il y eut des incidents d'un comique puissant. Un des concurrents, le premier en date Urbain VI, assiégé par d'anciens partisans qui étaient devenus ses ennemis déclarés, se montrait quatre fois par jour, en habits pontificaux, à une fenêtre de son palais, pour prononcer contre eux, aux sons des cloches, une excommunication solennelle. Un autre, Benoît XIII, abandonn peu à peu par son entourage, se retira, en compagnie de trois cardinaux, dans une forteresse espagnole perchée sur un rocher. Il aimait à dire que l'Eglise était avec lui sur son roc, comme elle avait été par anticipation et en figure dans l'arche de Noë. Chaque matin, il lançait l'anathème aux quatre coins de ce monde rebelle, qui devait sombrer, selon ses prévisions, dans un nouveau déluge. Le public en était arrivé à ne plus se préoccuper de toutes ces censures.

Seules les âmes pieuses s'en inquiétaient. Mais, pour elles, l'inquiétude tournait à l'angoisse. Un Concile se réunit en 1413, à Constance, pour mettre fin à cette incertitude. Il réussit a supprimer la cause du conflit, en éliminant simultanément les trois concurrents, pour mettre à leur place un autre pape, qui prit

le nom de Martin V. Le nouvel élu se hâta de publier une Constitution destinée à tranquilliser les consciences, ou, comme disaient les premiers mots, « à éviter des scandales et des dangers nombreux et à venir en aide aux âmes timorées ». Il y expliquait qu'on n'était pas tenu de fuir tous les excommuniés, mais seulement les principaux d'entre eux, ceux qui l'étaient nominativement et par acte public. Les premiers pouvaient être tolérés. Seuls les seconds étaient à éviter. Encore n'encourait-on pas, à frayer avec eux, l'excommunication majeure, celle qu'on désignait plutôt sous le nom d'anathème, mais l'excommunication mineure, consistant dans la simple privation des sacrements. C'était un adoucissement notable à la législation traditionnelle.

Mais cette mesure conciliante s'accompagna d'un acte de rigueur qui ne fit qu'accroître le malaise occasionné dans l'Eglise par les censures canoniques. Un prêtre de Bohême, professeur en renom à l'Université de Prague, Jean Huss, faisait une critique très vive du clergé romain et du trafic des indulgences, jugé par lui contraire à l'Evangile. Il fut excommunié, pour ce motif, dès 1412, mais n'en tint aucun compte. Quand s'ouvrit le Concile de Constance, il s'y rendit, très courageusement, pour y plaider sa cause. Il fut aussitôt arrêté, mis en prison, jugé comme hérétique et condamné, selon la formule officielle, à être « retranché de l'Eglise et livré au bras séculier ». Le 6 juillet 1415, après avoir subi une dégradation publique, il fut conduit près du Rhin et lié sur un bûcher, autour duquel on amena deux charretées de fagots et de paille. Sommé de se rétracter, il s'y refusa et périt dans les flammes. Une fois de plus l'intolérance triomphait. Mais elle ne fit que se rendre plus odieuse et provoqua en beaucoup de milieux un fort mouvement de répulsion, qui aboutit en Bohême à la révolte ouverte.

Quatre-vingts ans plus tard, un drame analogue se déroulait en pleine ville de Florence. Un dominicain ardent, Savoranole, y déclamait contre les puissants du jour, prêtres et nobles, qu'il accusait de ruiner l'Evangile par leurs mœurs dissolues et païennes. C'était le temps où Alexandre VI, avec son fils César et sa fille Lucrèce, scandalisait le monde par le spectacle de ses libres débauches et de son ambition effrénée. Le pape, ayant vainement essayé d'attirer ce censeur importun à Rome, où son sort aurait été vite réglé, prononça contre lui, en 1497, l'excommunication, et il défendit, sous la même peine, de le fréquenter et de le soutenir. Le dominicain riposta par une lettre « à tous les chrétiens et fils chéris de Dieu », où la censure était déclarée nulle. Alors Alexandre VI menaça la ville d'interdit. Le coup porta. Bientôt les partisans de Savonarole perdirent du terrain. Ses adversaires, devenus maîtres du pouvoir, le firent arrêter. Un tribunal fut institué dans lequel siégèrent deux délégués du pape. Ses juges lui firent subir des tortures effroyables et le condamnèrent comme hérétique, pour avoir méprisé l'excommu-

nication. Après quoi, il fut conduit sur un bûcher, d'où l'on jeta ses cendres dans la rivière voisine. Cette mort infâmante n'a pas empêché Savonarole d'être regardé par beaucoup comme un saint, tandis que son adversaire triomphant, Alexandre VI, a laissé derrière lui une réputation sinistre. Le contraste violent de ces deux destinées est symbolique. Rome a repris la tradition païenne. Elle sacrifie à son ambition les meilleurs de ses fils. Mais le sang des martyrs crie vengeance contre elle.

⁂

L'expiation commence avec Luther. Le moine augustin eût pu avoir le sort du dominicain. Comme lui, il protesta contre les indulgences. Comme lui, il dénonça les désordres de la cour romaine. Comme lui, il fut excommunié. Mais Wittenberg, où la sentence d'excommunication atteignit le rebelle, était plus loin de Rome que Florence. Luther fut plus soutenu que Savonarole. Un beau jour, le 10 décembre 1520, il brûla solennellement le texte pontifical, en présence d'un nombreux public, devant la porte d'une église. Ce petit fait eut un retentissement énorme. Il présageait un nouveau schisme, plus redoutable pour Rome que celui qui avait détaché d'elle après l'Orient la Bohême.

On ne le comprit pas d'abord à la cour des papes. Quand on s'en rendît compte, il était trop tard pour réparer le mal. On essaya, du moins, par diverses mesures, d'arrêter son expansion et de le pallier.

Une Congrégation du Saint-Office fut créée, en 1542, par Paul III, pour réorganiser la vieille Inquisition et l'adapter aux besoins de l'époque en la centralisant. Dirigée par des cardinaux, elle avait le droit d'intervenir partout au nom du pape, de lancer l'excommunication contre les gens suspects d'hérésie, et, s'ils tardaient à s'en faire absoudre, de les traiter comme hérétiques. Mais le temps n'était plus où les inquisiteurs pouvaient imposer leurs décisions aux rois et aux empereurs. Ils trouvaient, désormais, en face d'eux, des Etats puissants, conscients de leur force et jaloux de leurs droits. En France, notamment, le Saint-Office ne réussit point à se faire accepter, et ce fut le Parlement qui eut à juger des crimes d'hérésie. Cette attitude réservée du pouvoir civil priva les sentences canoniques de leur principale sanction.

Pour faire respecter ses décisions, l'Eglise n'eut plus à compter que sur ses propres moyens.

Le même Paul III s'efforça de la galvaniser, de lui donner une confiance accrue en son pouvoir comme en ses droits. Par ses soins le Concile de Trente se réunit pour opposer à la Réforme protestante une Contre-Réforme catholique. Il promulgua une foule de canons qui formulaient toujours, en conclusion,

contre tout négateur des dogmes traditionnels, la terrible sentence : « Qu'il soit anathème ! » Une grande partie de l'Europe, toute celle qui marchait derrière Luther et Calvin, se trouva ainsi enveloppée dans un filet de censures aux mailles nombreuses et serrées.

Mais autant l'assemblée se complaisait en ces excommunications massives et anonymes, autant elle trouvait dangereuses celles qui avaient un caractère personnel. Dans sa dernière session, elle déclara qu'il ne fallait y recourir que dans les cas d'extrême nécessité : « Quoique le glaive de l'excommunication, fût-il expliqué, soit le nerf de la discipline ecclésiastique..., il ne doit être employé que sobrement et avec une grande circonspection, car l'expérience enseigne que, s'il est agité avec témérité, pour des causes légères, il est plus méprisé que redouté, il cause la perdition plutôt que le salut ».

Le conseil fut suivi. A partir de cette époque, les sentences solennelles d'excommunication, autrefois si fréquentes, se raréfièrent peu à peu. Les évêques laissèrent de plus en plus agir le Saint-Office, qui se montra beaucoup plus réservé que jadis.

⁂

Ce n'est pas qu'il n'y ait eu encore quelques beaux anathèmes terminés, conformément à la tradition orthodoxe, par une belle crémation rituelle. Un spectacle de ce genre fut donné, à l'aube du XVII[e] siècle, dans la Ville des papes. La victime était un ancien dominicain, Giordano Bruno. Ce religieux avait quitté son ordre parce qu'il désapprouvait ses tendances doctrinales autant et plus encore que sa discipline. Il s'était mis ensuite à visiter les grandes Universités. Partout, il était fait remarquer par l'indépendance de son esprit. Ayant commis l'imprudence de retourner en Italie, il fut livré au Saint-Office et accusé devant lui de plusieurs hérésies. Conduit le 9 février 1600 devant les cardinaux et consulteurs de la Sacrée Congrégation, il dut s'agenouiller devant eux pour s'entendre solennellement excommunier par eux. Après quoi, il passa des cachots de l'Inquisition dans ceux du gouverneur civil. Huit jours lui furent donnés pour se rétracter. Comme il s'y refusait, il fut conduit, en procession, au Champ de Flore, devant un grand bûcher. Avant de l'y attacher, on lui lut la sentence de mort. Il l'écouta sans manifester aucune émotion, puis releva la tête : « Vous prononcez peut-être cet arrêt, dit-il à ses juges, avec plus de crainte que je ne le reçois ». Et il garda cette attitude calme jusque dans le brasier où il se consuma.

Un peu plus tard, Galilée faillit avoir le même sort, pour avoir soutenu que la terre n'est pas immobile au centre du monde, comme le suppose la Bible, mais qu'elle tourne autour

du soleil. Le savant florentin, conduit devant les inquisiteurs romains et menacé par eux de la torture, n'esquiva l'excommunication et le bûcher qu'en abjurant devant eux, le 21 juin 1633, cette doctrine nouvelle, alors qualifiée d'hérésie.

Cette triste affaire, qui fit grand bruit, eut un effet heureux. Le Saint-Office y perdit, dans l'esprit du public cultivé, le peu de considération qui lui restait. Ses interventions se firent plus rares encore et plus discrètes.

On le vit bien au cours des débats interminables que souleva le jansénisme. Sous l'impulsion des jésuites, il y eut maintes censures contre cette hérésie nouvelle, qui redonnait vie aux vieilles doctrines de saint Augustin concernant la grâce et le salut. Ses adeptes furent en butte à des tracasseries sans nombre. Ils se virent même refuser, par ordre, les sacrements. Le Saint-Office ne recourut point contre eux à l'anathème.

Il n'en usa seulement pas contre les philosophes qui s'attaquaient aux principes mêmes de la foi catholique. Un certain nombre de leurs livres furent mis à l'inddex. Mais on ne s'attaqua point à leur personne. L'on ne prit point contre eux ces mesures violentes qui, pour des atteintes beaucoup moins graves aux dogmes traditionnels, avaient conduit autrefois au bûcher. Ni Voltaire, ni Diderot, ni d'Alembert, ni d'Holbach ne furent excommuniés.

Quand l'Assemblée constituante vota la Constitution civile du clergé, qui nationalisait l'Eglise de France, le pape Pie VI se contenta de formuler des protestations théoriques. Jamais il n'osa s'attaquer directement aux grands meneurs de la Révolution. Même quand, sous le Directoire, il fut arraché de Rome pour être conduit à Florence, puis en deçà des Alpes, il garda encore et même plus que jamais sa prudente réserve.

∴

Une fois, la papauté tenta de reprendre contre la puissance civile les armes spirituelles qui avaient tant servi au Moyen-Age. Ce fut quand elle vit son pouvoir temporel sur le point de sombrer. Le 17 mai 1809, Napoléon Ier déclara les Etats pontificaux définitivement unis à l'Empire français. Pie VII avait tout tenté pour éviter cet éclat. Quand sa diplomatie eut perdu tout espoir, il se décida, la mort dans l'âme, à la rupture. Le 11 juin, il fit afficher aux portes des principales églises une Bulle fulminant l'excommunication majeure contre tous ceux qui, de près ou de loin, avaient participé à cette mesure. Le lendemain, par un Bref adressé à l'empereur, il lui fit savoir que lui-même était atteint par la censure. Mal lui en prit, car Napoléon le fit arrêter au plus vite et conduire comme prisonnier à Savone.

Un Conseil ecclésiastique réuni à Paris décida que la Bulle, « n'ayant été lancée que pour la défense d'intérêts temporels », devait être considérée comme nulle. Rien ne fut donc changé aux affaires courantes, et, si Pie VII recouvra, cinq ans plus tard, sa liberté, ce fut par un simple effet du hasard des batailles.

La même aventure allait se reproduire par deux fois et avec un égal insuccès sous Pie IX. Peu après son accession au trône pontifical, ce pape avait dû fuir devant les Romains révoltés, qui réclamaient en vain un gouvernement libéral. Il s'était réfugié à Gaète, sous la protection du roi de Naples. De là, il lança peu après, le 1er janvier 1849, une sentence d'excommunication contre « les violateurs des droits de l'Eglise ». Le résultat fut nul. Pie IX fit, quelques mois plus tard, sa rentrée à Rome. Mais ce fut seulement grâce à l'armée que Louis-Napoléon venait de mettre à son service, pour se concilier les voix des catholiques.

Plus de vingt ans après, le même pape, n'étant plus protégé par la France, vit sa capitale envahie par les troupes de Victor-Emmanuel, qui l'annexèrent au royaume d'Italie. Bien qu'un plébiscite eut réclamé, à une écrasante majorité, cette annexion, il publia quelques jours après le 1er novembre 1870, une encyclique retentissante qui prononçait l'excommunication majeure « contre tous ceux qui avaient perpétré l'usurpation et l'occupation du domaine pontifical et contre tous les mandants, aides et conseillers de ces actes ». Le roi lui-même était directement atteint par cette mesure. Or, sa situation n'en fut aucunement diminuée. Pie IX en souffrit bien davantage. Les patriotes italiens le prirent plus que jamais en horreur. Après sa mort, au cours de ses funérailles, on eut beaucoup de peine à protéger son cadavre contre la fureur de la foule qui voulait le jeter dans le Tibre.

La leçon de ces évènements n'a pas été perdue. Il semble que le Vatican ait pratiquement renoncé à user envers le pouvoir civil d'une arme désormais sans portée, devenue plus dangereuse pour ceux qui la manient que pour ceux qu'elle devrait atteindre. Quand fut votée chez nous, en 1901, la loi sur les associations, qui supprimait les privilèges des congrégations, Léon XIII protesta vivement contre cette mesure. Mais il se garda bien d'accompagner sa protestation d'une sentence d'excommunication destinée à châtier les coupables. Quatre ans plus tard, en 1905, quand l'Etat français se sépara des Eglises, Pie X fit entendre une protestation nouvelle, encore plus accentuée. Lui aussi évita soigneusement de formuler, à cette occasion, le moindre anathème.

∴

L'Eglise en est venue à n'excommunier plus guère les laï-

ques. Elle craindrait, en le faisant, de s'user, sans profit. Elle réserve ses foudres pour les membres du clergé, que leur éducation religieuse et leur situation rendent plus malléables, surtout depuis que le Concile du Vatican a reconnu au pape un pouvoir absolu. Mais elle s'expose, même sur ce terrain, aux plus graves mécomptes.

Pie X, qui se fût bien gardé de prononcer l'excommunication contre un Président de la République ou un chef de gouvernement, ne se crut pas tenu à la même réserve envers de simples prêtres. Le 7 mars 1908, l'abbé Loisy fut officiellement exclu par lui de la communion des fidèles. Tout le monde désormais devait l'éviter. Pourquoi ? Parce qu'il avait, par sa parole et ses crits, soutenu des « erreurs » subversives pour la foi chrétienne. La condamnation obtint le résultat contraire de celui qu'en attendait le pape. L'abbé Loisy, qui s'était jusque-là obstiné à rester dans l'Eglise, en sortit aussitôt. Quelques mois plus tard, il entrait au Collège de France comme historien des religions.

Plus près de nous, le 6 novembre 1930, l'abbé Turmel, du diocèse de Rennes, encourut à son tour les foudres pontificales. Il fut nommément excommunié par un décret du Saint-Office. Ordre était donné de l'éviter. C'était l'aboutissement final d'un demi-siècle d'efforts consacrés, dans le silence du cabinet, à l'étude des dogmes catholiques. Depuis longtemps, Turmel avait été amené à conclure, pour son compte privé, à l'impossibilité de concilier la foi de l'Eglise romaine avec la constatation de ses multiples changements. Il avait évité de rompre ostensiblement avec elle, pour ne pas contrister de bonnes âmes qui lui étaient chères. La décision du Saint-Office n'a fait que rompre les derniers liens qui le rattachaient encore à la communauté catholique. Elle lui a même donné un stimulant nouveau, car elle l'a incité à publier enfin l'ouvrage fondamental qu'on attendait de lui, cette grande et incomparable « Histoire des dogmes », dont le troisième volume a paru récemment chez Rieder.

Puisque j'ai été appelé à partager avec MM. Loisy et Turmel le poids de l'excommunication majeure et solennelle, je tiens, Mesdames et Messieurs, à vous faire constater, par ma propre expérience, que ce poids est léger et qu'on peut le porter allégrement. Depuis qu'elle est privée de toute sanction civile, une telle exclusion, jadis si redoutée, n'a plus que la valeur qu'on veut bien lui donner. Pour qui ne lui en reconnaît aucune, elle n'est rien.

Elle n'arrive même plus à émouvoir l'opinion catholique. J'ai pu m'en rendre compte par moi-même. Lorsqu'a paru le décret du Saint-Office, ratifié par le pape, qui imposait à tout le monde l'obligation de m'éviter, c'était au début du mois d'août, je me trouvais en vacances dans mon pays natal, en un

coin du Rouergue très catholique, où la plupart des gens vont à la messe. Autrefois, la sentence eût été publiée à son de trompe. Elle eût été affichée à la porte des églises de la région. Des manifestations violentes auraient eu lieu contre le mécréant ainsi dénoncé à la vindicte publique. Rien de pareil ne s'est produit. Les autorités ecclésiastiques ont fort bien compris qu'une offensive de ce genre provoquerait une contre-offensive résolue. Elles ont gardé un silence prudent. C'est par un journal d'informations, « Le Petit Parisien », que la nouvelle a été connue. Et elle n'a provoqué qu'une curiosité amusée, nettement sympathique. Des congratulations me sont venues d'un peu partout, de gens que je ne connaissais en aucune façon. J'en ai reçu du fond de la République Argentine et du Brésil.

Je me suis rappelé alors ce que j'écrivais trois ans auparavant à l'abbé Turmel. C'était au lendemain de son excommunication. Bien que je n'eusse jamais eu aucune relation avec lui, j'éprouvai le besoin de lui exprimer par lettre mes sentiments de sympathie. Je lui disais que, s'il ne faisait plus partie de la communauté des croyants, il n'était pas pour cela un isolé, qu'il appartenait à la grande communion, bien plus large et plus durable, des esprits libres.

Cet article est la reproduction d'une conférence donnée par P. Alfaric en 1934 et qu'il s'apprêtait, à la demande de plusieurs de ses amis, à compléter. Nous ne pouvons, hélas, que la donner telle quelle, persuadés qu'elle fournira d'utiles renseignements aux lecteurs de nos cahiers.

JÉSUS A-T-IL ÉTÉ CRUCIFIÉ ?

par Georges ORY *(suite)*

Origines babyloniennes de la Passion divine

Cherchons d'où peut venir cette histoire de Barabbas.

A Babylone, les fêtes du Nouvel An s'inséraient dans le cadre des mystères de Mardouk qui tendaient au renouvellement des forces de la nature. Le roi y tenait la première place comme protagoniste des mystères ; la cérémonie durait douze jours.

Le sixième jour, arrivaient les statues des dieux dont le plus important était Nabu, fils de Mardouk. Dès que Nabu était installé dans sa chapelle, on tranchait la tête aux figurines de bois confectionnées les jours précédents, puis on brûlait têtes et corps dans un brasier ; c'est sans doute à ce moment-là que Mardouk était décapité, — il fallait en effet que le Premier Homme soit fait de son sang et de ses os. Le sacrifice était secret ; la mort du dieu était simplement proclamée ; on se bornait à dire : « Les dieux l'ont convié » ou bien « Il est allé à sa montagne ».

Après avoir été immolé, Mardouk était prisonnier aux enfers ; c'est là que Nabu venait le délivrer.

En 1918, Heinrich Zimmern a publié un texte, très mutilé, trouvé lors des fouilles d'Assur, qui décrit la passion de Bel-Mardouk et qui confirme qu'il s'agit d'un mythe en relation avec les rites du nouvel an.

On peut (1) le résumer ainsi :

« Le dieu est arrêté, conduit à une montagne, interrogé, blessé, tué. Un autre personnage, appelé fils d'Assur, accusé de crime, est acquitté, relâché, préposé à la garde du dieu mort. On cherche Mardouk en disant : « Où est-il prisonnier ? » Les dieux le maintiennent en prison loin du soleil et de la lumière. La déesse Ishtar va à la montagne et se lamente en criant : « Mon frère, mon frère ! » Elle emporte les vêtements de Mardouk. On évoque le dieu mort en récitant le poème de la création. Mardouk lui-même implore le retour à la vie. Enfin Ishtar est invitée à retirer le trait qui a percé le cœur de son époux et à essuyer le sang. Et Mardouk revient à la vie ».

« Dans ce document très curieux, Mardouk est un dieu qui

(1) Couchoud et Stahl. Premiers écrits du Christianisme. 1930.

meurt à la façon de Tammouz et d'Osiris. Zimmern a fait remarquer que la passion de Mardouk, bien plus que celle de Tammouz et d'Osiris, a une certaine ressemblance avec celle de Jésus. En particulier le personnage acquitté et relâché fait penser à Barabbas ».

Pendant la disparition de Mardouk, la ville était plongée dans la consternation ; certain jour, un souverain de mascarade régnait ; il était mis à mort par la suite.

Les points de contact avec les textes chrétiens sont saisissants :

Jésus va, lui aussi, à la montagne, il est arrêté, interrogé, tué. Un autre personnage, accusé de crime, Bar-Abbas, est relâché. Jésus est affublé du titre de roi dans les Evangiles et l'on nous précise que ce fut « par dérision » mais sans nous expliquer les raisons de cette dérision. Jésus était habillé de pourpre, comme Mardouk ; on lui reprenait sa robe royale, il était humilié. Il recevait un coup de lance, il descendait aux enfers ; la relation de cette visite aux enfers a été conservée en dehors des Evangiles où elle ne figure pas.

Marie-Madeleine vint à son tombeau comme Ishtar ; Jésus ressuscita et monta au ciel comme Mardouk.

Jusqu'au temps de *Dioclétien* (284-305) — plus de deux siècles et demi après Jésus — les Juifs avaient coutume de *crucifier et de brûler en effigie, chaque année*, lors de la *fête des Pourim* (ou Sorts) qui était une dérivation de la *fête des Sacées*, un personnage nommé *Haman*.

Le livre d'Esther — qui transpose cette fête dans la Bible — est une œuvre tardive. Son origine mésopotamienne et iranienne ne fait pas de doute. Esther c'est Isthar, la déesse des eaux, Mardochée c'est Mardouk le dieu de la flamme couleur de cuivre, assimilé par la suite à Atarsh le feu sacré. Mardouk, dieu de la lumière et du feu, dompte les eaux dont il devient le maître, comme Ishtar, déesse des eaux devint elle aussi une déesse du feu. Haman et Vashti représentent les divinités élamites Humman et Vashti.

Les Juifs non seulement accaparèrent ces dieux mais ils en firent des personnages de leur histoire. En même temps, ils transformèrent un ensemble de cérémonies sacrées iraniennes — destinées à célébrer le triomphe du dieu fils sur les divinités du mal — en une fête juive commémorative de l'échec des plans assyriens contre Israël ; le dieu de la nation étant nécessairement le dieu du Bien, du Bon Droit, de la Raison et de la Sagesse ; on appliquait la légende de ce dieu étranger à la nation juive.

On trouve, dans le Livre d'Esther, outre le banquet et la mort d'Haman, la chevauchée de Mardochée (Esth., VI, 11) qui est un parallèle de la cavalcade de printemps du roi imberbe de Babylone, et — dans les deux histoires — abondent les traits communs avec la légende de Jésus, notamment l'entrée de celui-

ci à Jérusalem, sur un âne, parmi les acclamations de la foule.

Le substitut de Mardochée, Haman, est l'objet de moqueries et crucifié, ce qui nous ramène vers la double présence, lors de l'immolation chrétienne, de Jésus et de Simon, l'un substitut de l'autre. Le règne du roi des Sacées durait cinq jours ; or, cinq jours séparent l'entrée de Jésus à Jérusalem de sa crucifixion. Mardochée était revêtu d'une robe royale comme Jésus et son substitut Haman était l'objet de moqueries et pendu. Le prisonnier de la fête des Pourim s'appelait Zoganes, comme le Sagan du Grand-Prêtre (et peut-être comme le Yohanes — Jean — de nos évangiles). Le faux roi de Babylone donnait des coups de fouet aux marchands comme le Jésus, roi des Juifs.

Certains de ces parallèles faisaient dire à Guignebert : « ...il y a entre quelques-uns de ces traits et ceux qui se remarquent le plus dans la scène évangélique de la dérision, des ressemblances frappantes. Je ne songe pas à le nier. Mais qui dit ressemblance ne dit pas rapport et, en l'espèce, c'est le rapport, la dérivation qui compte ».

On pourrait discuter cette opinion. Quand les ressemblances existent en très grand nombre entre deux légendes, le rapport existe même si l'on n'aperçoit pas comment il s'est produit. En tout cas, la dérivation est évidente et explicable ; la voici :

Il s'agit de l'épisode relatif à Barabbas. « *C'était la coutume annuelle,* disent les Evangiles, qu'on relâchât un prisonnier aux Juifs à l'occasion de leur Pâque ». Or, si la critique a négligé de souligner dans cette mention le rappel très important d'un *rite annuel*, elle est unanime à déclarer que *cette coutume était inconnue en Palestine et, en particulier, à Jérusalem.*

Sans aucun doute, mais elle oublie l'essentiel : *cette coutume existait à Babylone. Un criminel y était mis en liberté chaque année à l'occasion de la fête de Mardouk* tandis que l'homme qui représentait Mardouk était martyrisé et tué à la place du criminel.

Par conséquent, les Evangiles décrivent, non pas un fait historique qui aurait eu lieu à *Jérusalem,* à un moment quelconque, mais une fête religieuse annuelle de Babylone, dérivée d'un culte de *Mardouk*. Les Juifs ont emprunté à la *Chaldée* toute cette histoire ; après en avoir tiré notamment la légende de *Mardochée,* ils en ont extrait celle de *Jésus.* Ils eurent connaissance de cette fête pendant leur captivité à Babylone, l'empruntèrent à leurs oppresseurs et la célèbrèrent peu avant leur Pâque sous le nom de Pourim.

Dans un écrit apocryphe, *l'Evangile de Pierre,* on peut lire que le peuple insulte Jésus et « *le fait asseoir sur la cathèdre du jugement* ». Or, de son côté, *Dion Chrysostome* (qui donne un certain nombre de renseignements sur la fête des *Sacées*) écrit au sujet du héros de cette fête : « *ils le font asseoir sur le trône du roi* ». Trône du Roi, Cathèdre du Jugement, expres-

sions semblables incluses dans des descriptions de fêtes identiques. L'Evangile apocryphe, comme ses cousins les évangiles canoniques, s'est inspiré de la Fête des Sacées. (1).

La fête des Pourim n'est pas mentionnée dans le Nouveau Testament, mais certains critiques ont supposé que la fête des Juifs dont il est question dans Jean (V, 1-18) — et où il est indiqué que les Juifs cherchaient Jésus pour le faire mourir — était la Fête des Pourim.

« Chez les divinités des mystères, a écrit Dolger, le dieu est mis sur le même plan que la nature. La fête de la résurrection est, pour cette raison... non pas une fête de commémoration d'un événement historique mais le souvenir d'un résultat qui se répète chaque année. (2) »

Il n'y a rien d'étonnant à ces emprunts anciens ou tardifs effectués par les Juifs et les judéo-chrétiens auprès des religions des peuples qui les entouraient. Ils en avaient l'habitude et ne cessaient de relire et de transcrire les livres de la Bible, au risque de les modifier, ni de réfléchir sur les cérémonies religieuses dont ils étaient les témoins.

Or, les cultes et la philosophie de Babylone étaient restés, en Asie mineure et en Syrie, un moyen de culture aux premiers siècles de notre ère.

Une collection d'hymnes babyloniens du temps des Séleucides et des Arsacides prouve l'existence de cette influence babylonienne en l'an 86 de notre ère. Au temps de Strabon (début de l'ère chrétienne), trois écoles de prêtres survivaient en Babylonie, à Sippar, Uruk, Babel-Borsippa. C'est vraisemblablement ce système d'idées qui a fourni aux gnostiques leur astrologie, leur magie, leur doctrine de l'immortalité des âmes, leur Sophia (Sagesse), leur conception d'un Souveur médiateur.

En tout cas, des exemples que nous avons donnés, on doit conclure que les Juifs — ou certaines sectes juives — n'ont pas pu s'empêcher de traduire symboliquement, de travestir en mythe, le récit primitif d'une exécution réelle ou supposée.

La preuve de l'enrichissement progressif et tardif de la légende est donnée par les faits suivants :

Nous avons constaté (p. 27) que tout l'épisode de Bar-Abbas, dans les Evangiles de Jean et de Luc, est constitué par une insertion ; on retrouve une interpolation semblable dans Matthieu : elle débute en XXVII, 17, après la question : « Lequel voulez-vous que je vous relâche ? » et se termine en 21 avec cette même question.

---

(1) Lors du passage à Alexandrie du roi juif Agrippa, la foule traita en roi de comédie un « fou nommé Karabas », autre souvenir de la même fête.

(2) Ichtys I. Münster. 1928, p. 7.

Dans Marc, le passage correspondant occupe les versets XV, 6 à 15 ; à première vue il n'apparaît pas comme une interpolation mais il en contient une (qui comprend les versets 10, 11, 12) et il mériterait un examen très critique.

⁂

Un autre exemple confirmera ces emprunts et ces transpositions.

Le sacrifice du *bouc-émissaire,* dont nous ne connaissons que la forme postexilique — s'accomplissait d'une manière qui ne saurait nous laisser indifférent :

En vue de la préparation de ce sacrifice, le Grand-Prêtre était amené de sa propre demeure *à la chambre du conseil, sept jours d'avance.* En même temps, un Sagan ou délégué était nommé pour le remplacer en cas d'empêchement. La nuit, veille du jour du sacrifice, *il lui était interdit de manger et de dormir,* il était *surveillé par de jeunes prêtres.* Puis les anciens du Sanhédrin *le livraient aux plus âgés des prêtres* qui l'escortaient à la *chambre haute de la maison d'Abtinas,* famille qui préparait *l'encens sacré ;* on lui faisait prêter serment, on lui disait « adieu » et l'on se séparait de lui. Pendant le serment on lui disait : « Tu es l'ambassadeur du Sanhédrin et le nôtre aussi. Nous t'adjurons, *par Celui dont le nom repose dans ce lieu, de ne pas dévier de quoi que ce soit que nous t'avons récité* ». Puis tout le monde pleurait (1).

Il résulte de ce texte que le rite était primitivement celui d'un sacrifice humain dans lequel le grand prêtre ou son substitut, le *Sagan,* était mis à mort comme bouc émissaire.

Les coïncidences avec le texte évangélique sont, ici encore, troublantes. C'est dans la « grande chambre haute » que Jésus va célébrer sa dernière Pâque (Luc XXII). La veille du jour du sacrifice, il mange — peut-être parce que le récit de la cène a été inséré à cet endroit — mais il ne dort pas, il ne faut pas qu'il dorme ; c'est même lui qui, à trois reprises, réveille ses disciples endormis (Matt. XXVI).

La Génisse (rouge)

Ce rite, selon Josèphe, fut institué par Moïse (2) à la mort

(1) Voir détails et références dans J.-M. Robertson : « Pagan Christs » London 1911, p. 159.

(2) L'origine égyptienne est probable ; ce rite est semblable au sacrifice du veau rouge offert à Typhon.

de Miriam et les cendres de la première victime furent employées à la purification du peuple après un deuil de trente jours.

L'achat de l'animal — femelle ou mâle selon les époques — destiné au sacrifice, était assuré par une *taxe* établie au profit du temple.

De crainte d'être en contact avec l'impur, ce n'était pas le Grand-Prêtre mais son représentant — Eleazar — qui conduisait la victime *hors du camp*, c'est-à-dire de la colline du temple, par le Pont de la Génisse Rouge, à travers le Cédron, au *Mont des Oliviers*.

Un rite si respectable nécessitant une procession importante ne pouvait être accompli qu'à une certaine distance du sanctuaire. A un endroit où tout était préparé en vue d'éviter la contamination de l'impur, la génisse était tuée et *décapitée* par un second personnage qui l'avait *embrassée* auparavant. L'immolation avait lieu en présence du prêtre ; celui-ci, après s'être *lavé les mains* au-dessus du corps de la victime, trempait un doigt dans le sang chaud, et en lançait sept fois les gouttes dans la direction du temple.

Un bûcher, préalablement édifié avec divers bois odoriférants, recevait le corps de la génisse et le consumait. A un certain moment de l'incinération, le prêtre jetait dans le foyer du bois de cèdre, de l'hysope et un ruban écarlate ; les cendres en étaient ensuite recueillies. Les participants, intouchables jusqu'au coucher du soleil, devaient alors se purifier en se baignant et en lavant leurs vêtements.

Ce rite de la plus haute antiquité devint, *après l'exil, un rite d'effacement des péchés*. La tradition juive fixe la fin du rite, comme tous les autres analogues, à cinquante ans après la destruction du temple, soit vers 120 de l'ère chrétienne.

Nous pourrions hésiter — quoique le Christ ait été assimilé à un agneau — à faire une comparaison entre la génisse rouge et Jésus.

Vendu par Judas, conduit hors la ville, embrassé avant d'être livré, décapité, ces traits nous sont familiers, jusqu'à celui du personnage qui se lave les mains devant la victime.

Mais tout scrupule disparaît quand on s'aperçoit que cette comparaison a déjà été faite et exploitée par les premiers écrivains ecclésiastiques.

Le sacrifice expiatoire de la génisse (exposé en Nomb. 19), fut, en effet, pour la jeune Eglise chrétienne une préfiguration du rachat accompli par Jésus. Le premier à faire allusion à cette ressemblance est l'auteur de *l'Epître aux Hébreux* (IX, 13) qui, bien entendu, ne pouvait faire autrement que de préférer le sang du Christ au sang de la génisse sacrifiée. Retenons néanmoins l'idée que *la génisse rouge fut un type de Christ*. Dans *l'Epître de Barnabas*, un chapitre entier, le huitième, est consacré à ce sujet : « *Le veau est Jésus, le bois jeté dans le bra-*

sier sa croix ». L'aveu est d'une importance exceptionnelle que nous ne saurions trop souligner.

Qui peut, après cela, croire à la crucifixion de Jésus telle qu'elle nous est contée ?

⁂

Emprunts au Jean mandéen

Le récit de la crucifixion a subi d'autres influences ou s'est incorporé d'autres thèmes que ceux rappelés ci-dessus ; il s'est en partie édifié, comme d'autres chapitres de l'Evangile, sur un texte primitif dans lequel le Christ était Jean-Baptiste.

Nous pensons que Jean fut d'abord un prophète mandéen et que, contrairement aux affirmations de certains critiques, les premiers écrits du mandéisme sont antérieurs au Christianisme; il existe de nombreuses traces de la dépendance de celui-ci par rapport à celui-là mais il est souvent difficile de les déceler, tellement les textes primitifs ont été corrompus. En voici cependant un exemple :

Quand Jean-Baptiste va mourir, le dieu de la gnose *lui retire son vêtement de chair et de sang, lui donne en échange un vêtement de splendeur et un turban de lumière ;* ensuite, l'âme de Jean monte au ciel, comme l'avait fait celle de son précurseur Enoch.

Dans les récits évangéliques, le mythe a été pris à la lettre et vulgarisé ; l'histoire ne signifie plus rien. La voici cependant :

Selon Matthieu (XXVII, 28, 29, 35), les soldats *ôtent à Jésus ses vêtements* et lui *mettent un manteau rouge* et *une couronne* d'épines, ainsi qu'un *roseau* (1) *dans la main droite.* L'incompréhension paraît tellement énorme qu'on pourrait plutôt voir dans ce passage une parodie méprisante contre Jésus fort semblable aux plaisanteries que les mandéens lancèrent contre « le faux prophète » (2).

Puis, après s'être ainsi moqués de lui, les soldats (ils étaient quatre selon Jean), lui enlèvent le manteau, lui remettent ses vêtements, l'exposent sur la croix et — sans qu'il soit dit qu'ils

---

(1) Le roseau peut remplacer le bâton du baptême, car la puissance de Dieu est « le bâton de ma droite », pour les sectaires de la Mer Morte (Règle, Col. XI, 5). Voir Mat. XII, 17 qui cite Es. 42, 1-4.

(2) Dans cette hypothèse, le récit de la crucifixion qui suit aurait été ajouté au document évangélique primitif.

l'aient déshabillé encore une fois — partagent ses vêtements (1).

Ce passage apporte au texte une complication inutile ; en effet, le partage aurait dû avoir lieu une fois Jésus dépouillé de ses vêtements et revêtu de la tunique de remplacement ; la combinaison rédactionnelle a peut-être eu pour but de dissimuler le baptême de mort donné à Jésus et d'introduire le récit de la crucifixion.

Car il ne saurait y avoir de doute. A la création (Gen., III, 21), Adam et Eve reçurent des vêtements de chair. Le récit de Matthieu témoigne encore de l'échange de la tunique de chair et de sang de Jésus contre le manteau de lumière avec lequel il s'élève au ciel. Jésus est mort à ce moment-là, puisqu'il a reçu la couronne. Le vêtement que se partagent les soldats est tout simplement son corps ; les quatre symbolisent peut-être une crucifixion cosmique ou l'exposition sur la croix de la dépouille du Christ (2).

Ce qui est certain, c'est que — à une époque postérieure — les mandéens croyaient au partage du corps : « Le Christ romain, disaient-ils, sera enchaîné par les juifs et attaché à la croix, son corps sera tué, ses adorateurs le découperont en morceaux (3) » (Ginza 52).

Le texte de Matthieu est conforme à celui de Marc (XV, 16, 17, 24) mais, d'après Luc (XXIII, 11) c'est Hérode qui aurait fait revêtir Jésus, non pas d'une robe de pourpre mais d'une robe éclatante, ce qui correspond bien mieux à la robe de lumière gnostique. Le rédacteur, qui ne comprend plus le mythe, ajoute que cela fut fait « par dérision ».

Dans nos Evangiles, la mention de la couronne d'épines et du manteau de pourpre n'appartient pas au document original ; on surprend ici le correcteur judéo-chrétien en flagrant délit d'interpolation. Il en est de même du passage sur le partage des vêtements qui interrompt la scène de la crucifixion.

Dans ces deux scènes : le baptême mystique de Jean et la dérision dont est victime Jésus, l'antériorité joue indiscutablement en faveur du mandéisme.

Nous tenons là un récit mythique, logique et complet ; au contraire, la scène de dérision, qui n'est pas placée aux mêmes endroits des quatre évangiles, dont certains détails sont diffé-

---

(1) Ce passage inutile sert de transition au récit de la crucifixion.

(2) A rapprocher du fait que le corps de Simon le Magicien retomba du ciel en quatre morceaux (selon le pseudo Marcellus).

(3) Mais il s'agit peut-être, une fois de plus, d'un rappel mythique. Le corps d'Osiris avait été découpé en sept morceaux et Isis les cherchait et les rassemblait pour permettre la résurrection du dieu. De même, le corps d'Esaïe avait été scié.

rents, qui apparaît tronquée, inutile, interpolée, n'a aucune consistance (1).

D'autre part, autant on doit se refuser à faire provenir un mythe d'un fait-divers comme la crucifixion, à voir insérer dans le baptême mandéen une robe brillante et une couronne de lumière parce que Jésus aurait été revêtu d'une robe de moquerie (pourquoi d'ailleurs ?) et d'une couronne d'épines, autant il est normal d'admettre qu'une interprétation mythique a pu se greffer sur une exécution capitale, surtout s'il s'agit d'un prophète connu et vénéré et peut-être mandéen.

La robe de pourpre, la couronne végétale, le roseau ne sont probablement que la matérialisation du mythe gnostique dans un événement historique, la réinterprétation religieuse, peut-être parodique, de scènes vécues. Par contre, la robe et la couronne de lumière du vieux mythe gnostique ne peuvent provenir de la crucifixion prétendue d'un adversaire (Jésus) que tous les écrits mandéens s'accordent à mépriser et à tourner en ridicule ; le récit de cette crucifixion a été surajouté aux évangiles et l'analyse en révèle l'extrême fragilité.

Ce rapprochement entre la mort mystique du Jean mandéen et la crucifixion de Jésus appelle une précision et une question.

Le baptême de Jean par le dieu de la gnose mandéenne était à la fois un baptême de mort à la vie terrestre et un baptême de vie à la lumière céleste ; Jean l'accepta pour abandonner sa dépouille humaine et monter spirituellement au ciel.

Or, cette idée ne se retrouve-t-elle pas dans les Epîtres de Paul ? Nous y lisons ce qui suit :

Rom. VI. 3. — Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés en Christ Jésus, c'est *en sa mort que nous avons été baptisés* ?

Rom. VI. 4. — Nous avons été ensevelis avec lui par *le baptême qui nous unit à sa mort* et, de même que le Christ a été ressuscité par *la gloire* du Père, nous vivrons d'une *vie nouvelle*.

Col. II. 1. — Le Christ vous a conféré une circoncision surnaturelle : elle consiste dans le *dépouillement du corps de chair*.

Col. II. 12. — *Ensevelis avec lui par le baptême*, vous êtes aussi ressuscités avec lui par la foi.

Ces passages établissent que, pour Paul comme pour Jean-

(1) Le baptême de mort de Jean-Baptiste est à rapprocher d'un document hébreu qui figure parmi les manuscrits découverts ces dernières années dans des grottes en bordure de la mer Morte. La « Règle de la Communauté » fait allusion (Col. IV, 7 et 8) à « la joie sans fin dans la vie éternelle, *couronne de gloire* et *vêtement de majesté* dans *la lumière éternelle* » et annonce (Col., IV, 20, 21) que Dieu purifiera « les œuvres de l'homme en arrachant tout esprit d'iniquité de ses *vêtements de chair*... et versera sur lui un esprit de vérité comme des *eaux lustrales*.. »

Baptiste, le sacrement chrétien fondamental était le baptême interprêté en mémorial de la mort du Christ mais que le souvenir d'une crucifixion humaine n'y avait aucune part ; l'idée d'une communion dans le sang du Christ était exclue, le corps de chair méprisé et abandonné, la résurrection spirituelle obtenue.

Une autre corrélation serait à analyser ; nous l'indiquons brièvement. L'âme du fidèle mandéen, lorsqu'elle était délivrée par la mort de ses chaînes corporelles, commençait son « ascension » au Palais de la Lumière céleste et cette montée revêtait le caractère d'un jugement ; l'âme était accompagnée dans sa migration par des anges et elle se trouvait arrêtée à huit stations ou prisons où les âmes des pêcheurs graves et des infidèles étaient retenues sous la garde des puissances planétaires et démoniaques ; là elle était interrogée et jugée selon ses actes.

Ces barrières correspondent aux cieux planétaires que durent traverser Simon le Magicien pour descendre du Ciel du Père, Enoch et Esaïe pour y monter, les fidèles d'Osiris pour rejoindre celui-ci.

Le Jugement de Jésus, si proche de divers mythes, n'est peut-être que ce jugement de l'âme considéré d'une manière réaliste et transposé sur terre en épisode historique, les divers personnages de la Passion n'étant, à l'origine, que les archontes ou démons des sphères, les quatre soldats qui se partagent la « tunique » du Christ symbolisant les gardiens des quatre coins du monde entre lesquels est écartelé le Fils de Dieu.

Drame liturgique ?

A plusieurs reprises et à diverses époques, les scènes ou tableaux des mystères — réservés jusque là aux initiés des sectes religieuses — furent dévoilés et représentés au public ; il ne s'agissait alors que de l'aspect extérieur de mythes devenus incompris et que personne n'expliquait plus. Les spectateurs prirent pour des représentations de la réalité ce qui n'était que gestes rituels, ils crurent à l'existence de héros légendaires puisqu'ils les voyaient agir et les entendaient parler. Le théâtre grec provient en partie de la représentation publique des anciens mystères.

L'un des traits les plus marqués des religions populaires de l'antiquité, en Egypte, en Grèce et dans l'Asie hellénisée, consistait dans la représentation dramatique d'épisodes de la légende des dieux mourants (1).

---

(1) On vient de découvrir à Vienne (dans l'Isère) un théâtre sacré où étaient représentés les mystères de Cybèle et d'Attis ; on y célébrait autrefois les épisodes de la Passion des dieux phrygiens.

Les exemples de drames religieux représentés ou célébrés à l'intérieur ou à l'extérieur des temples abondent ; on en trouve dans tous les pays et la Bible contient des traces certaines de drames liturgiques ou de fêtes saisonnières chez les juifs. Le drame grec pénétra la vie juive beaucoup plus qu'on ne l'imagine ; non seulement, ainsi que le rapporte Josèphe, des théâtres furent construits par Hérode à Damas et Jéricho, mais des ruines de deux théâtres existent à Gadara.

Il serait étonnant que les chrétiens, entourés de religions à mystères et vivant dans une atmosphère de fêtes et de représentations religieuses, n'aient pas possédé, eux aussi, leurs drames liturgiques. Une telle exception serait d'autant plus remarquable que le christianisme n'a pu se répandre qu'en adoptant les usages païens.

Il est certain que des représentations de mystères n'ont pu se développer que dans de grandes cités comme Antioche ou Alexandrie. Si le sujet du mystère chrétien se situe à Jérusalem, cela ne prouve pas qu'une telle scène ait réellement eu lieu dans cette ville (1).

La remarquable expression de l' « Epître aux Galates » (III, 1), « devant les yeux desquels Jésus a été montré crucifié », rappelle probablement le souvenir d'une manière antique de représenter la crucifixion. Le passage suggère l'exhibition d'un tableau ou d'une effigie ou même un spectacle ; il est à rapprocher d'un texte du « Livre des Morts » qui fait allusion à une scène eucharistique qui se déroule devant les figures peintes des dieux.

Le mot « théâtre » est absent des livres canoniques ou apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testaments. On le trouve une seule fois dans Actes (XIX, 29 et 31) où il est fait allusion au théâtre d'Ephèse. Le passage (de 23 à 40) peut-être interprété comme le récit d'une représentation du mystère chrétien par des disciples de Paul, dans un théâtre où d'habitude étaient représentés les mystères de la Diane d'Ephèse, spectacle qui aurait donné lieu à des protestations de l'assistance et à un « tumulte » important.

La première Epître aux Corinthiens contient deux références à des représentations théâtrales. Le mot « teatros » est traduit par « spectacle » dans I. Cor., 4° et le passage compare les chrétiens à une troupe de gladiateurs destinés à mourir sous les yeux des archontes et des hommes impassibles. L'idée est gréco-romaine.

En I. Cor. VII, 31 : « la figure de ce monde passe », on a pu voir une allusion à un drame, tirée soit du changement des scènes, soit du passage à travers la scène des somptueuses processions alors si communes.

---

(1) Lorsqu'il est écrit que tel miracle eut lieu en tel endroit, c'est peut-être qu'il y était représenté.

Au début du IVe siècle, chrétiens et païens avaient transporté, semble-t-il, leurs polémiques au théâtre. L'épisode du mime Genès se déclarant chrétien sur la scène en est un indice. D'autre part, Grégoire de Nazianze remarque (vers 363), que les chrétiens sont victimes des méchants propos des païens : « On nous fait comparaître sur la scène — je le dis presque en pleurant — et l'on se moque de nous d'une manière indigne. Pas de spectacle théâtral qui plaise davantage que le chrétien bafoué ».

Saint Proclus, évêque de Constantinople, 436-446, compare, dans son troisième sermon, les fêtes païennes aux chrétiennes et ne voit entre elles qu'une différence d'ordre moral. Dans son quatrième sermon, il exhorte les pères, les mères et les enfants à « venir voir » la vierge et l'enfant emmaillotté dans son berceau ; dans son sixième sermon, il rend compte longuement du dialogue entre Joseph et Marie ; ces précisions, de même que toutes les allusions aux fêtes et mystères, indiquent des pratiques chrétiennes tout à fait semblables aux représentations dramatiques des païens.

Klein, l'historien allemand du théâtre, affirmait que le sacrement de la Messe ou la Communion est « déjà en soi un drame religieux et la représentation originelle d'un mystère ». Il a même tracé une série impressionnante d'analogies entre la liturgie chrétienne primitive et la tragédie grecque.

Jubinal, dans ses « Mystères inédits du XVe siècle » (1837) exprime l'opinion que le Ve siècle se fait remarquer par son cortège de fêtes religieuses au cours desquelles sont mimés ou simulés ou figurés dans l'église l'adoration des mages, le mariage de Cana, la mort du Sauveur, etc.

Ces représentations devaient durer jusqu'en 1548 et chacun sait que notre Bibliothèque Nationale possède les manuscrits de drames liturgiques du XIIe ou XVIe siècle qui font revivre les vierges folles, les prophètes, l'adoration des mages, le massacre des Innocents, les saintes femmes au tombeau, l'apparition à Emmaüs, la conversion de saint Paul, la Résurrection de Lazare, la Passion, les Actes des Apôtres.

Selon J.-M. Robertson, l'auteur de « Pagan Christs » et de « Christianity and Mythology », l'Evangile de Matth. XXVI, 17-20 est simplement la présentation d'une action dramatique et d'un dialogue. Les événements sont entassés les uns sur les autres sans souci de vraisemblance. L'action est comprimée dans le temps. Le contenu est purement dramatique.

Suivons la trame des scènes : Jésus partage avec ses disciples de la Pâque un repas. Après un bref dialogue, ils chantent une hymne et vont la nuit au mont des Oliviers. On ne nous dit rien de ce qui s'est passé en route et, sans transition, la scène se transporte sur la montagne avec une nouvelle action et un nouveau dialogue. Léger changement de scène à Gethsemané en passant sur le voyage ; quand il s'éloigne avec deux de ses dis-

ciples, c'est une fin de scène pour permettre à Judas de s'en aller. Si le récit avait été composé pour la lecture, un tel épisode aurait nécessairement été décrit et nous aurait rapporté quelques paroles prononcées pendant la marche au mont des Oliviers.

Ce que nous lisons est le texte nu d'une représentation primitive ; on ne rapporte que ce qui se passe sur la scène.

Dans la scène de la Passion, l'origine dramatique de l'action est soulignée deux fois. A trois reprises, Jésus prie pendant que ses disciples dorment. Ainsi, personne n'est présent ou éveillé pour rapporter ses paroles et on peut se demander si l'évangéliste n'invente pas ce qu'il écrit. Par contre, s'il raconte ce qui se passe sur la scène, ce que le public voit et entend (Jésus récitant sa prière), il n'y a pas de difficulté ; il s'agit d'un monologue de récitant religieux.

Le récit n'est pas historique. On ne cesse pas un instant d'être le témoin d'un drame qui n'a pas besoin de description puisque le spectateur voit la scène. Le copiste reproduit simplement l'action et les mots sauf quand il est obligé d'expliquer un épisode comme celui de Barabbas.

La scène du Jugement, celle de la plaisanterie du couronnement, ne sont que paroles prononcées et action jouée. Plus tard, quand Luc amplifiera et arrangera le récit, la méthode changera, elle sera descriptive et non plus dramatique.

Rien n'était dit de l'aspect de Jésus parce que tout le monde le voyait sur la scène.

Par contre, la résurrection ne se représentait pas. Les quatre Evangiles et la première Epître aux Corinthiens (XV, 6,7) ne disent pas que les fidèles ont vu Jésus sortir du tombeau ou aient assisté à sa résurrection ; mais ils rapportent que Jésus est apparu aux apôtres après sa résurrection. Si l'évènement n'a pas été vu, n'est-ce point parce qu'il n'a pu être représenté ? Et si on le connaît néanmoins, n'est-ce pas dû au discours que l'acteur déguisé en ange tient aux saintes Femmes ?

A cette thèse de J.-M. Robertson, Edouard Dujardin vient apporter d'autres arguments.

Il rappelle d'abord que, sous Ptolémée II, les fêtes d'Adonis comportaient trois journées ; les deux premières étaient consacrées au mariage sacré et à la mort du dieu. Grâce à une étude minutieuse et savante des faits, Gustave Glotz a prouvé qu'au cours d'une troisième journée avait lieu la résurrection. Une récitante racontait et mimait le drame, un chœur l'accompagnait de chants et de danses.

Or, que se passe-t-il dans nos églises pendant la semaine sainte et le jour de Pâques ? Récitation chantée de l'événement par un ou plusieurs solistes, lecture de la Passion à trois voix (Jésus, le peuple, l'Evangéliste), participation du chœur et processions.

Au cours du premier jour : Onction du roi-dieu. Couronnement. Rite de dérision. Procession à la montagne sainte (Calvaire), chants, mise à mort. Crucifixion.

Le deuxième jour commence au coucher du soleil. Dans la soirée : enterrement. Au cours de la journée du lendemain, séjour dans la terre.

Le troisième jour, nulle représentation, mais une récitation ou des chants : Jésus n'apparaît qu'après sa résurrection. Personne ne l'a vu sortir du tombeau. C'est un ange qui vient raconter la scène aux saintes femmes, autrement dit : un récitant vêtu d'une robe blanche annonce la résurrection de Jésus à ces mêmes femmes qui ont tenu le rôle de pleureuses et lui répondent soit en dialoguant avec lui, soit en chantant devant une assemblée qui s'associe elle-même aux chants ou aux répons.

Ensuite a lieu le repas sacré. Contrairement aux Evangiles, la Cène suit le sacrifice au lieu de le précéder. On ne peut manger un animal qu'après l'avoir immolé, un dieu qu'après l'avoir sacrifié.

Aujourd'hui le « credo » est suivi du sacrifice. La victime est une hostie de pain azyme, dernier substitut de la victime divine.

Haute antiquité de la croix

Nous avons constaté (1) que le Nouveau Testament ne permet aucune certitude concernant les circonstances ou la date de la mort du Christ. Bien plus, les écritures chrétiennes font de nombreuses allusions à la crucifixion cosmique d'un être divin qui est le Seigneur de gloire. Ce mythe est antérieur au supplice « historique » de Jésus qui aurait eu lieu sous Ponce-Pilate ; loin d'être une interprétation gnostique de l'histoire de la Passion, il a été au contraire, dans le tissu des légendes chrétiennes, la chaîne sur laquelle se sont tramés des souvenirs plus ou moins historiques et incertains.

Chacun sait que la croix, sous des formes diverses, se rencontre à peu près partout et qu'elle remonte aux origines de l'humanité. Elle fait partie d'un ensemble symbolique qui ne peut être séparé des concepts de ciel, de soleil, de lumière et de jour. Dans tous les pays, la croix a été associée à des liturgies primitives, toujours avec une signification cosmique, souvent à des fins saisonnières ; elle assurait notamment la relation entre l'homme et le cosmos considéré comme divin, entre la terre et les points cardinaux.

La croix a symbolisé partout le ciel et la fécondité ; elle fut l'emblème du dieu des agriculteurs primitifs ; ses quatre

(1) Voir « Cahiers du Cercle Ernest Renan », n° 6, 2e trim. 1955.

bras correspondaient aux quatre régions du ciel, c'est-à-dire à l'univers (1).

Au cours de la préhistoire, le soleil et la lune furent représentés par des barques (navigant dans l'océan du ciel), par des disques, par des roues à rayons droits ou ondulés. Souvent, le cercle disparaissait pour ne laisser que la croix droite ou gammée, à branches spiralées ou non ; dès l'origine, la croix représente le soleil ou la lune et, en tout cas, se trouve en relation avec ces deux astres. Depuis la plus haute antiquité elle est, sous des formes diverses, le symbole du monde.

Chez les chaldéo-assyriens, la croix représente le ciel et son dieu Anu ; elle était l'image du soleil pour les Troyens. Le sceptre d'Apollon était une croix. Castor et Pollux avaient adopté la croix comme emblème. Dans l'Inde, elle possède la même signification que le disque radié. On la trouve à l'âge de bronze, chez les Gaulois. On la rencontre au Mexique, au Pérou, en Amérique centrale bien avant l'introduction du christianisme : elle était le signe des quatre vents de l'espace et de la pluie, tout en assumant un caractère solaire, et s'appelait l'arbre de vie ou de fécondité. La Chine, l'Egypte, les Juifs, les Mayas la connaissaient également.

D'innombrables exemples pourraient être donnés du caractère universel et du sens religieux et cosmique de la croix longtemps avant le christianisme, mais nous nous écarterions de notre sujet. Mentionnons simplement que la croix dût appartenir primitivement au culte de la déesse-mère, qu'elle dût suivre les rites de celle-ci dans les mystères, qu'elle échut naturellement aux dieux mâles, en particulier, au principal d'entre eux quand il eut supplanté la grande divinité féminine de la vie.

La croix cosmique de Platon

Quoi qu'il en soit, on ne saurait, en pareille matière, omettre de citer Platon.

Celui-ci présente, en effet, dans le *Timée*, l'âme universelle, médiatrice entre Dieu et le Monde, sous la forme d'une croix inclinée qui s'étend du Ciel à la Terre.

Cette croix est semblable à la lettre *Chi*, c'est-à-dire à un X dont les deux jambages — en se rejoignant à leurs extrémités (en un point opposé à leur intersection) — forment deux cercles qui, en tournant comme l'armature d'un jouet d'enfant, dessinent la sphère céleste (double) ou âme du Monde.

Les deux cercles sont forcément l'un à la surface, l'autre à l'intérieur du globe du monde puisque, au départ, les deux jambages du *Chi* ont été nécessairement posés l'un sur l'autre. On voit alors que le cercle extérieur est celui de l'Equateur (qui

(1) Ch. Autran. La préhistoire du Christianisme. Payot. Paris.

détermine le mouvement diurne des étoiles fixes) et que l'intérieur est celui de l'écliptique (qui détermine le mouvement annuel du soleil) ; sur une projection plane de la sphère céleste, l'équateur sera représenté par le diamètre, l'écliptique par la droite oblique qui joint les deux extrémités des tropiques opposés, ce qui dessine une croix. Le point de croisement des deux cercles est celui de l'équinoxe de printemps qui, du temps de Platon, se situait dans la constellation du Bélier.

L'âme du monde — et c'est cela que symbolisent les deux sphères jumelées — est faite de deux essences, celle qui est toujours et ne devient jamais et celle qui ne cesse de changer, — l'une qui est l'image ou la projection du modèle éternel, du monde des Idées, du Vivant en soi, la loi du Bien, — l'autre qui est le modèle du changeant, le Devenir brut, la matière mais une matière vivante et malléable. Et cette âme (Timée 34b) est le dieu fils, ou fils unique. Dans le *Cratyle*, Platon dit que l'âme du monde est le Tout et que Pan est le Logos.

Il est naturel que le Démiurge (1), chargé de mettre en ordre les éléments créés par la Divinité suprême, ait été considéré comme le médiateur entre le Monde des Formes Idéales et celui de la Matière et de la Vie, médiateur qui règle la proportion des essences, qui constitue les âmes et les corps, mais qui ne crée rien sinon l'ordre et la beauté d'après un modèle qu'il copie.

Il est logique enfin que — puisque pour se réaliser le monde des Hommes doit être mis en croix — l'homme qui voudra se dépasser ait à se crucifier spirituellement, à utiliser l'aide du Démiurge, de l'auxiliaire, du médiateur commis par Dieu à cette tâche, à l'imiter.

D'après Porphyre, Proclus atteste que les néoplatoniciens d'Alexandrie représentaient l'âme du monde par une croix grecque inscrite dans un cercle ; le cercle signifiait le cosmos, et la croix la diffusion de l'âme du monde aux quatre coins du ciel ou dans les quatre éléments (2). Ce symbole était également connu d'Anaxagore.

Le Chi ou X, mis par Platon en rapport avec l'âme du monde, signifiait selon Justin, le Premier Principe, autrement dit la seconde vertu ou personne de la Trinité, c'est-à-dire le Fils de Dieu (3) ; telle est précisément la situation du Démiurge dont l'emblème est la croix.

Dans son *Apologie* (60,5) Justin parle du Fils de Dieu en ces termes : « Platon... dit du Fils de Dieu que Dieu l'a étendu dans l'Univers sous la forme d'un X. C'est à Moïse qu'il a emprunté cela (4)... mais sans comprendre. Il n'a pas vu que le

(1) qui s'identifie sans doute à son œuvre et se crucifie lui-même pour la rapprocher des modèles divins.
(2) Proclus. In Timaeum III, 216.
(3) Justin. I. Apol. LX, 1-7.
(4) Platon lecteur de Moïse est une trouvaille de Justin.

signe était une croix ; il a cru que c'était un X et il a dit que la vertu après le premier Dieu était étendue en X dans l'univers ».

Les premiers chrétiens connaissaient cette doctrine grecque ; on peut même dire que le dieu Jésus en fut l'élément essentiel chez certains gnostiques.

L'action de l'âme du monde

Pour Platon, le monde est un vivant ; il possède une âme et un corps ; son âme est au ciel ; son corps à l'intérieur du ciel.

L'Ame du monde est la seule cause qui peut mettre en mouvement la matière mais celle-ci, bien que sourde et aveugle, lui oppose une résistance. Théophraste explique ce besoin d'équilibre de Platon et des Pythagoriciens : « Dieu ne saurait tout conduire vers le meilleur mais seulement, autant qu'il est possible... Et peut-être même ne le voudrait-il pas puisque ce serait détruire toute l'existence, laquelle vient des contraires et consiste dans les contraires (1) ».

En effet, on lit dans le *Politique* (269 d ss.) un mythe fameux qui présente de grandes analogies avec celui du Timée ; il fait allusion aux deux modèles intelligibles (le divin et celui qui est vide de dieu) proposés à l'homme par Platon (dans Théètète, 176ᵉ 3 ss.), et à la dualité du bien et du mal : « ...Cet univers qui est le nôtre, tantôt Dieu l'assiste dans sa marche... tantôt il l'abandonne à lui-même quand les révolutions ont atteint la mesure du temps fixé pour le monde ; alors cet univers visible *se met à renverser sa course dans la direction opposée*, de son propre mouvement car il est un vivant, doué de pensée. . Ce n'est pas Dieu qui lui imprime... des révolutions doubles et contraires, ce ne sont pas deux dieux opposés non plus... tantôt il est guidé dans son mouvement par une cause divine *et reçoit un nouvel afflux* de vie et recouvre du Démiurge une immortalité renouvelée, tantôt, quand celui-ci l'a abandonné, il va de son impulsion propre... » (2).

Ainsi, quand le Dieu pilote quitte le gouvernail et se retire dans sa tour de guet (272ᵉ 5 et Tim. 42ᵉ 5), le monde est livré à la fatalité et à son impulsion naturelle, d'où des désordres ; il roule vers le chaos mais, alors, Dieu reprend la direction du monde pour en empêcher la dissolution totale et il arrête la marche des décompositions.

Le monde a deux âmes comme sa croix a deux branches ; il semblerait qu'il tourne tantôt sur l'un de ses axes, tantôt sur

---

(1) Théophraste. Métaph. IX. 33.

(2) L'expression « nouvel afflux de vie » est à retenir, car elle s'appliquerait plutôt à une divinité féminine.

l'autre. La durée de chaque rotation est ici de six mois ; elle correspond aux six phases du temps de Clément d'Alexandrie, aux deux périodes de six mille ans des Etrusques, de Cicéron, du Zohar, à la grande année de six cents ans des Indiens et des brahmanes et à laquelle Flavius Josèphe fait allusion, etc...

Pour les mages occidentaux — ceux que connurent les Grecs — qui étaient probablement zervanistes, la durée du monde était de douze mille ans, de sorte que le Sauveur devait apparaître six mille ans après Zoroastre.

La croix gnostique

Il n'est donc pas sans intérêt de rapprocher de Platon le Sauveur des gnostiques. Dans la *Pistis Sophia* (Chap. XIV et XV) Jésus qui se trouve « dans les douze éons » parle : « ... quant à l'heirmarméné (la Destinée) et à la sphère sur laquelle elle règne, *je la tournai* et fis en sorte que pendant six mois, elles se meuvent et exercent leur influence vers la gauche et que, pendant six mois, elles regardent et exercent leur influence à droite. Or, sur l'ordre du premier commandement et sur celui du premier mystère, Jeû, le gardien de la lumière, les avait disposées de manière qu'en tout temps elles ne regardent et n'exercent leur action et influence qu'à gauche » (1).

Dorénavant, leur mouvement régulier sera détruit partiellement et il y aura une période où, au lieu de tourner vers la terre, elles tourneront vers la droite. Retenons que Jésus partage quand même son pouvoir avec quelqu'un d'autre ; sa victoire est relative. Ayant dit cela, « il rassembla ses disciples, se tourna *vers les quatre coins du monde*, prononça *le grand nom* sur leur tête, les bénit et souffla sur leux yeux ».

Cette citation établit que le Jésus qui agit sur les deux axes des sphères se trouve à leur intersection, c'est-à-dire au centre de la croix cosmique, comme le démiurge de Platon ; c'est un géant qui met en branle le monde grâce à son gouvernail : la croix. Nous sommes loin du bois du supplice d'un homme nommé Jésus.

La preuve est ainsi fournie que le dieu gnostique Jésus s'inspirait de Platon ; nous avons constaté en passant que Justin le savait. Il nous faut confirmer maintenant que les premiers chrétiens n'ignoraient nullement la crucifixion cosmique du Christ (2).

---

(1) H. Leisegang. La Gnose. Payot. p. 253, explique que la région des douze éons où se trouve Jésus est la sphère des fixes et que son œuvre a consisté à libérer l'humanité de l'influence funeste des astres.

(2) De même et avant Jésus, Mithra faisait tourner le cercle du zodiaque.

La croix cosmique des chrétiens

Saint Paul ne connaissait que celle-là ; ses allusions à la crucifixion du Christ ne visaient pas le supplice romain et peuvent s'appliquer à l'écartèlement du dieu Sauveur entre deux mondes à la fois incompatibles et liés, celui d'en-Haut et celui d'en-Bas, celui du Bien et celui du Mal.

En *Galates* (VI, 14) Paul écrit : « A Dieu ne plaise que je me glorifie si ce n'est dans la croix du Christ par qui le monde m'est crucifié et moi au monde » ; et, en *Ephésiens* (III, 18), il précisera cette idée en évoquant « la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de l'amour du Christ ». Peut-on douter qu'il s'agisse ici de la croix cosmique ?

En I *Cor.* (de I. 17 à II. 8), Paul parle du mystère de la croix caché aux puissances célestes qui gouvernent le monde et qui, dans leur ignorance ont crucifié le Seigneur ; or, le mot Seigneur ne s'appliquant pas à un homme, il s'agit du Seigneur de Gloire, du Christ divin.

La prédication de la croix est la puissance du Dieu, du Christ et — en « Rom. » I. 23 — Paul s'insurge contre ceux qui « ont changé la gloire du Dieu incorruptible en des images qui représentent l'homme, les oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles ». Pour Paul, le Christ n'est pas un homme.

En *Colossiens* il affirme que, par sa croix, le Christ a vaincu toutes les Puissances cosmiques et les a dépouillées ; l'idée est purement gnostique.

La croix cosmique était connue d'Irénée. Ecoutons-le : « Lui... est le Logos... et c'est pourquoi il embrasse le monde entier, sa largeur et sa longueur, sa hauteur et sa profondeur. Car c'est par le Logos de Dieu que toutes choses sont conduites en ordre et le fils de Dieu est crucifié en elles, tout en les marquant de son empreinte en forme de croix... Il est celui qui illumine... le ciel, qui atteint les profondeurs de la terre, qui étend les surfaces de l'orient au couchant et qui étale les lointains depuis le Nord jusqu'au Sud, appelant de partout tout ce qui est prêt à connaître son père » (Epideixis. I, 34).

La *Didaché* ou « Enseignement des XII Apôtres » annonce qu'à la fin des temps (XVI, 6), apparaîtront « les signes de vérité : tout d'abord le signe de l'extension au ciel... » ; ce signe céleste était, selon Matthieu (XXIV, 30), celui du Fils de l'Homme

André, dans ses *Actes Apocryphes* (II, 1), s'adresse ainsi à la croix cosmique : « Je connais ton mystère, ô croix, au nom duquel tu as été dressée... Tu atteins le Ciel pour montrer le Logos qui en vient. Tu es étendue vers la droite et la gauche pour chasser la terrible puissance ennemie et rassembler le monde. Tu es enfoncée dans la terre pour la relier au ciel ».

Clément d'Alexandrie sait également que « de Dieu, cœur de l'Univers, partent les étendues infinies qui se dirigent l'une en haut, l'autre en bas, celle-ci à droite, celle-là à gauche, l'une

en avant, l'autre en arrière. Dirigeant son regard vers ces six étendues, il achève le monde, il est le commencement et la fin ; en lui se terminent les six phases du temps ».

Hippolyte de Rome a rédigé, au début du IIIe siècle, à l'occasion de Pâques, un chant à la gloire du mystère cosmique de la croix : « Cet arbre... est le point polaire cosmique... Il touche aux plus hauts sommets du ciel et il embrasse de ses bras infinis l'immense atmosphère de l'intervalle... Oh Pâques divines... Oh fête de rassemblement cosmique... Oh joie de l'univers ! » « Oh ! Crucifié, toi qui a dansé avant tous la danse mystique !... Dieu est apparu sous forme d'homme et l'homme s'est envolé comme un Dieu parce qu'il a brisé les portes de l'enfer... » (De Pascha Homilia, 6).

Lactance a écrit (*Divinae institutionnes* IV. 26. 36) : « Dieu dans sa souffrance ouvrit les bras et embrassa le cercle de la terre de façon à faire comprendre alors déjà que, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil un peuple futur viendrait se rassembler sous ses ailes. »

Selon Firmicus Maternus (*De errore profenarum religionum*, 27) : « Le signe d'une croix de bois maintient la machine du ciel, renforce les fondements de la terre, conduit les hommes qui y sont suspendus vers la vie. »

Saint Cyrille de Jérusalem (*Catechesis.* 13, 28) : « Dieu a ouvert ses mains sur la croix pour embrasser les limites de l'œcuméné et c'est pourquoi ce mont Golgotha est le pôle du monde. »

André de Crète (*In Sanctam Crucem*) : « O croix, réconciliation du cosmos, délimitation des étendues terrestres, hauteur du ciel, profondeur de la terre, lieu de la création, étendue de tout ce qui est visible. »

Jérôme (*Com. in Marcum*) estimait que l'aspect de la croix était la forme du monde dans ses quatre directions, l'est étant représenté par le sommet, le nord par la branche droite (en regardant de la croix), le sud par la gauche, l'ouest par le bras inférieur.

Pour Mani, le Père de la Grandeur ou Roi de Lumière est accompagné de sa Lumière, de sa Force, de sa Sagesse, qui forment avec lui une tétrade, d'où son nom de Père aux quatre visages.

Ces quelques exemples pourraient être multipliés ; ils montrent que la croix cosmique et son symbolisme ont été connus des premiers chrétiens et utilisés par eux. Des origines jusqu'à une date très avancée, la croix céleste de joie spirituelle a prédominé.

(*A suivre*).

Le Gérant : Georges Ory

Imp. Leroy - La Ferté-Macé (Orne) Dépôt légal 3e trim. 1955